

VOYAGE DES ANIMAUX DE COMPAGNIE - LIGNE NEWCASTLE - AMSTERDAM

Réserver votre voyage avec un animal de compagnie



Réservez votre voyage en ligne. Le voyage des animaux domestiques coûte **€33 par animal***. Vous devez choisir parmi les options suivantes:

- 🐾 Cabine adaptée aux animaux de compagnie
- 🐾 Laisser votre animal dans un véhicule ***
- 🐾 Cage

*Si vous voyagez avec un chien d'assistance, il est essentiel que vous en informiez DFDS et que le chien soit en conformité avec la réglementation sur les voyages des animaux de compagnie. L'embarquement de votre chien d'assistance est gratuit.

**Pour réserver une cabine adaptée aux animaux de compagnie, veuillez contacter notre centre d'appels.

***Veuillez noter que cette option n'est pas disponible pour les chiens.

Préparer votre voyage avec un animal de compagnie



Avant de partir en voyage avec votre animal de compagnie, veuillez vous assurer que vous disposez de tous les **documents et du passeport** nécessaires à son voyage et que vous **respectez toutes les obligations légales** du pays dans lequel vous vous rendez.

Pour le **bien-être de votre animal**, apportez ses **jouets préférés, de la nourriture et de l'eau en quantité suffisante**.

Avant l'arrivée au terminal



Nous vous recommandons de promener votre chien dans les parcs à proximité et de le laisser faire ses besoins avant d'arriver au terminal.

Nous vous recommandons de vérifier auprès de votre **vétérinaire** que votre **animal est en bonne santé pour voyager**.

Embarquement



Préparez-vous à **présenter le passeport de votre animal** de compagnie lors de l'embarquement.

Si vous prévoyez de laisser votre **animal dans un véhicule**, vous recevrez un cintre à accrocher à votre rétroviseur pour que l'équipage du navire puisse identifier qu'un animal domestique se trouve dans votre véhicule.

À bord



Veuillez vous assurer que votre **animal de compagnie est dans une cage ou qu'il est tenu en laisse et porte une muselière**.

Si vous avez laissé votre animal dans un véhicule, veuillez **convenir des moments de visite** avec le guichet de services aux voyageurs.

Les animaux de compagnie **ne peuvent pas accéder aux zones publiques**, mais peuvent aller dans les **zones désignées** et utiliser les toilettes.



Assurez-vous que votre **animal est heureux** et veillez toujours à ce qu'il y ait : une **ventilation adéquate**, suffisamment de **nourriture et d'eau**, de **l'espace** pour que votre animal puisse bouger, ses **jouets préférés** et une **litière absorbante**.